

MAIRIE

DE

**Seyne-les-Alpes**ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE
04140

TÉL. 04 92 35 00 42

FAX. 04 92 35 18 98

e-mail : mairie@seynesalpes.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 14 avril à 20h30

I/ Budgets Primitifs 2016

Budget principal (voté à l'unanimité) / Budget Eau et Assainissement (voté à l'unanimité) / Budget Remontées Mécaniques (voté à 12 voix pour, 1 contre : L. PASCAL, 1 abstention : N. ESCLAPEZ) / Budget Cantine (voté à l'unanimité) / Budget Chauffèrie (voté à l'unanimité) / Budget Transports Scolaires (voté à l'unanimité) / Budget Caveaux (voté à l'unanimité) / Budget CCAS (voté à l'unanimité)

II/ Taxes locales

Reconduction des taux de l'année passée sans augmentation ni diminution. Voté à l'unanimité.

III/ Subventions budgets annexes et associations

L'ensemble des subventions est voté à l'unanimité, sauf celle pour l'association AUDACCE pour laquelle M. REY s'abstient (conflit d'intérêts) : Budget annexe Remontées Mécaniques : 103 234,96 € / Budget annexe Jas de Malivert : 25 000,00 € / Association parentale La Ruhe : 30 000,00 € / Comité des Fêtes de Seyne : 15 500 € / CLSH La Ruhe : 3 200 € / Coopérative Ecole élémentaire : 2 000 € / Cinéma de pays : 1 800 € / Musique dans la Vallée (Voyage à Verdun classe de 3ème) : 960 € / Coopérative école Maternelle : 700 € / Bibliothèque pour tous : 600 € / Comité des Fêtes de Pompiery : 500 € / Société de chasse : 500 € / Société de Pêche : 500 € / AUDACCE = 139,50 €

IV/ Emprunt complémentaire projet de réaménagement Grand-Puy

Retiré de l'ordre du jour car la proposition de la Caisse des Dépôts n'est pas prête. Pas de vote.

V/ Commande Eclairage Public 2^e tranche

Marché à bons de commande pour la mise en place d'un système d'économies d'énergie et 27 points lumineux, subventionnés par le Conseil Départemental à 25%. Le Maire a délégué pour passer commande jusqu'au maximum possible du marché soit 80 000,00 € HT avec l'entreprise Cegelec. Voté à l'unanimité.

VI/ Commande Etude de réaménagement de la Place d'Armes

Il est passé commande au bureau d'études AUAD pour un montant de 24 900,00 € HT. Voté à 13 voix pour et 1 voix contre (L. PASCAL) qui considère qu'un autre bureau d'études aurait pu être sélectionné.

VII/ Embauche de 2 emplois saisonniers

2 contrats à durée déterminée prévus du 1^{er}/05 au 30/09/2016 pour le renfort des services techniques et le bon fonctionnement des remontées mécaniques (travaux + ouverture du nouveau télésiège dès l'été 2016). Voté à l'unanimité.

VIII/ Questions diverses

- **Conventions ONF Périmètre des Sources.** Selon les arrêtés préfectoraux de protection des périmètres des sources captées pour l'eau potable, la commune doit conventionner avec l'ONF si les terrains concernés sont en zone domaniale. Voté à l'unanimité.

- **Demande d'inscription de parcelles à l'état d'assiette 2017 de l'ONF.** Parcelles 8, 2, 3 à l'Auragnerie. Voté à l'unanimité.
- **Convention de mise à disposition du local de la buvette.** Relance de l'activité de la buvette à la Maison des Jeunes avec un autoentrepreneur. Mise à disposition contre loyer ou heures d'activité à préciser. Voté à l'unanimité.
- **Convention ADT ancien hôpital.** Réalisation d'un dossier de présentation afin de trouver un investisseur pour la réhabilitation de l'ancien hôpital, pris en charge de moitié par l'Agence de Développement touristique (ADT) et la commune de Seyne, qui devra verser une participation de 1 600,00 € TTC. Voté à l'unanimité.
- **Paiement de secours alimentaires.** Représentations des modalités de versement. Voté à l'unanimité.
- **Paiement de funérailles.** Service gratuit dans certains cas bien spécifiques. Voté à l'unanimité.

Séance levée à 22h30.